

## 11. Taux d'entreprises à forte croissance

Les entreprises à forte croissance sont les entreprises qui, du fait de leur extraordinaire essor, apportent la plus grande contribution à la création nette d'emplois, même si elles ne représentent généralement qu'une toute petite partie de la population des entreprises. Leur présence dans l'économie étant jugée prometteuse pour la création d'emplois supplémentaires et pour l'innovation, elles suscitent beaucoup d'intérêt chez les responsables gouvernementaux.

### Définition

Les entreprises à forte croissance, mesurées d'après leur effectif (ou chiffre d'affaires), sont des entreprises qui affichent une augmentation annuelle moyenne du nombre de salariés (ou du chiffre d'affaires) de plus de 20 % sur une période de trois ans, et qui comptent au moins 10 salariés au début de la période d'observation.

La part des entreprises à forte croissance correspond au nombre d'entreprises à forte croissance en pourcentage de la population des entreprises d'au moins 10 salariés.

### Comparabilité

Un seuil de 10 salariés au début de chaque période d'observation a été fixé pour éviter le biais de la classe de petite taille que la définition ci-dessus de la forte croissance implique inévitablement. Le seuil optimal en termes de taille d'entreprise au démarrage, de taux de croissance et de période de croissance doit concilier deux critères opposés : fournir des informations aussi détaillées et significatives que possible, et optimiser les informations présentant un risque de divulgation, c'est-à-dire respectant des règles de confidentialité et permettant de produire les indicateurs au niveau le plus détaillé possible du secteur, et par classe-type de taille (d'effectif).

Si l'on fixe des seuils trop bas pour l'effectif par exemple, on limite les problèmes d'information, mais on suscite en même temps l'apparition statistique d'une quantité disproportionnée de petites entreprises. Avec un seuil trop élevé, en revanche, les problèmes d'information augmentent, en particulier pour les petites économies, qui comptent sensiblement moins de grosses entreprises que les plus grandes économies. Il est évident qu'un seuil absolu aura sur les pays et les secteurs un impact qui variera selon leur taille.

Le seuil de taille d'au moins 10 salariés s'applique aussi bien aux mesures du chiffre d'affaires qu'à celles de l'emploi. L'avantage est que la population est la même au départ, que la croissance soit appréciée en termes d'effectif ou de chiffre d'affaires. De plus, en raison des taux de change, de l'inflation,

etc., il serait difficile d'appliquer un seuil de chiffre d'affaires uniforme à tous les pays.

Les données concernant le Canada se rapportent aux entreprises de moins de 250 salariés.

Les données relative au secteur manufacturier pour le Canada excluent les activités extractives ainsi que l'électricité le gaz et l'eau.

### À retenir

Les entreprises à forte croissance représentent en moyenne une petite part de la population totale des entreprises, généralement entre 3.5 % et 6 % en termes de croissance de l'emploi ; la proportion d'entreprises qui affichent une forte croissance de leur chiffre d'affaires est plus élevée : 20 %, voire plus. En outre, dans la plupart des pays, les entreprises à forte croissance (en termes d'effectif) sont en général plus présentes dans les services, tandis qu'elles sont plus répandues dans le secteur manufacturier si l'on apprécie leur forte croissance à l'aune du chiffre d'affaires.

### Source/base de données en ligne

Statistiques structurelles et démographiques des entreprises (SDBS), Base de données de l'OCDE, <http://dx.doi.org/10.1787/sdbs-data-fr>.

### Pour en savoir plus

OCDE (2010), Statistiques structurelles et démographiques des entreprises, Éditions OCDE, Paris, <http://dx.doi.org/10.1787/9789264072886-fr>.

Eurostat/OCDE (2007), Eurostat-OECD Manual on Business Demography Statistics, OCDE, Paris.

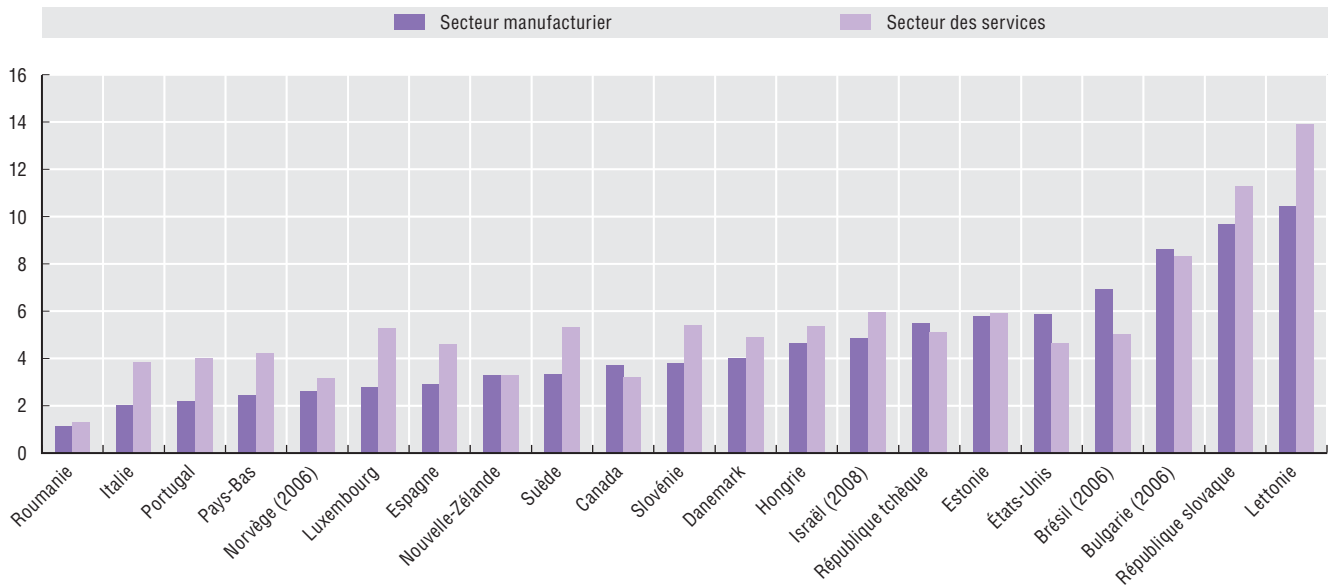
Ahmad, N. et D. Rude Petersen (2007), *High-Growth Enterprises and Gazelles – Preliminary and Summary Sensitivity Analysis*, OCDE-FORA, Paris.

The OECD Entrepreneurship Indicators Programme: Workshop on the Measurement of High-growth Enterprises, 19 novembre 2007, Paris, [www.oecd.org/document/31/0,3746,en\\_2825\\_499554\\_39151327\\_1\\_1\\_1\\_1,00.html](http://www.oecd.org/document/31/0,3746,en_2825_499554_39151327_1_1_1_1,00.html).

Ahmad, N. et E. Gonnard, (2007), « High-growth Enterprises and Gazelles », document rédigé pour le Consortium international sur l'entrepreneuriat (ICE), Copenhague, Danemark, <http://ice.foranet.dk/upload/highgrowth.pdf>

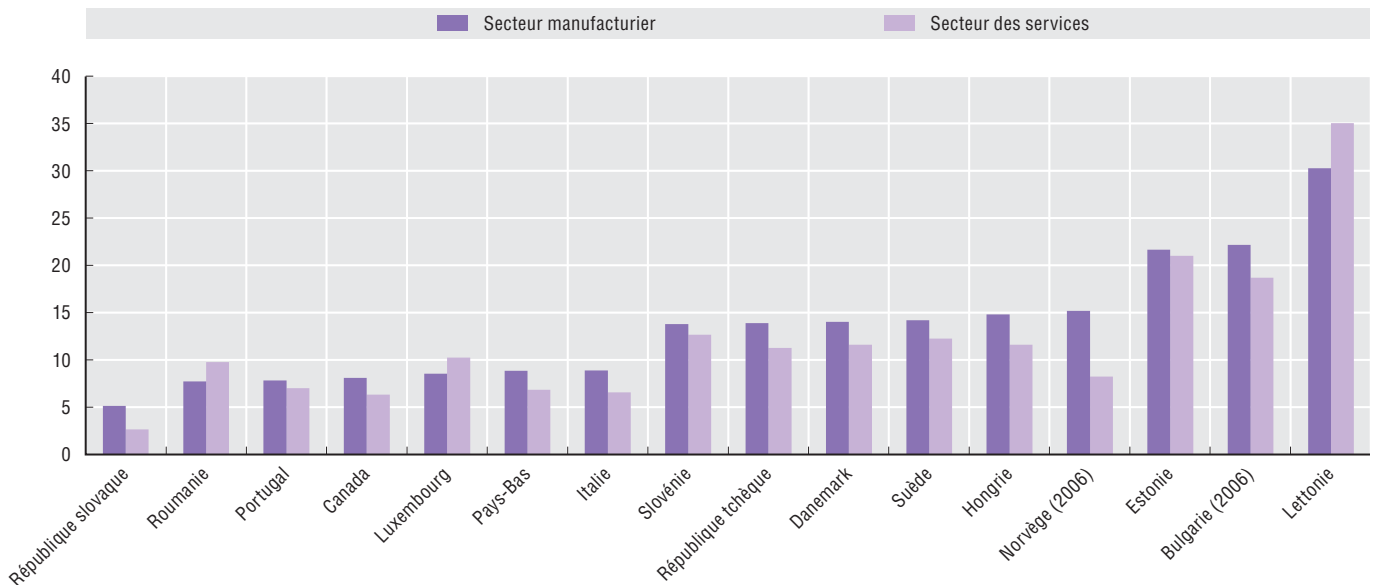
Informations sur les données pour Israël : <http://dx.doi.org/10.1787/888932315602>

Graphique 11.1. Part des entreprises à forte croissance (en termes d'effectif), 2007

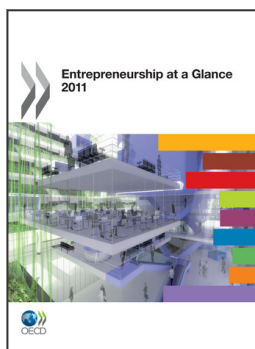


StatLink <http://dx.doi.org/10.1787/888932484227>

Graphique 11.2. Part des entreprises à forte croissance (en termes de chiffre d'affaires), 2007



StatLink <http://dx.doi.org/10.1787/888932484246>



Extrait de :  
**Entrepreneurship at a Glance 2011**

Accéder à cette publication :

<https://doi.org/10.1787/9789264097711-en>

**Merci de citer ce chapitre comme suit :**

OCDE (2011), « Taux d'entreprises à forte croissance », dans *Entrepreneurship at a Glance 2011*, Éditions OCDE, Paris.

DOI: <https://doi.org/10.1787/9789264097735-15-fr>

Cet ouvrage est publié sous la responsabilité du Secrétaire général de l'OCDE. Les opinions et les arguments exprimés ici ne reflètent pas nécessairement les vues officielles des pays membres de l'OCDE.

Ce document et toute carte qu'il peut comprendre sont sans préjudice du statut de tout territoire, de la souveraineté s'exerçant sur ce dernier, du tracé des frontières et limites internationales, et du nom de tout territoire, ville ou région.

Vous êtes autorisés à copier, télécharger ou imprimer du contenu OCDE pour votre utilisation personnelle. Vous pouvez inclure des extraits des publications, des bases de données et produits multimédia de l'OCDE dans vos documents, présentations, blogs, sites Internet et matériel d'enseignement, sous réserve de faire mention de la source OCDE et du copyright. Les demandes pour usage public ou commercial ou de traduction devront être adressées à [rights@oecd.org](mailto:rights@oecd.org). Les demandes d'autorisation de photocopier une partie de ce contenu à des fins publiques ou commerciales peuvent être obtenues auprès du Copyright Clearance Center (CCC) [info@copyright.com](mailto:info@copyright.com) ou du Centre français d'exploitation du droit de copie (CFC) [contact@cfcopies.com](mailto:contact@cfcopies.com).